

Formation initiale CSE pour les entreprises de plus de 300 salariés (CSSCT) CSE+300sal

Tous les représentants du CSE qui s'engagent dans leur premier mandat bénéficient d'une formation initiale réglementaire de 5 jours pour s'approprier les missions en matière de santé-sécurité.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Remplir efficacement la fonction d'élu du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Public Visé

Membre représentant du personnel (titulaire et suppléant) dans le cadre du CSE.

Pré Requis

- Aucun

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Contribuer à une politique globale de santé au travail et de prévention des risques dans l'entreprise,
Connaître les prérogatives du CSE en matière de santé sécurité du travail. Son rôle et ses missions confiés, ses règles de fonctionnement, Prendre connaissance des enjeux en matière de santé au travail et de prévention des risques,
Prendre connaissance des obligations réglementaires en matière de santé sécurité et conditions de travail,
S'approprier des outils pour agir sur la prévention des risques professionnels (analyse des situations de travail, proposition de mesures préventives et/ou correctives, promotion de la prévention des risques professionnels)

Méthodes pédagogiques

La formation est basée sur l'échange entre le formateur et les stagiaires, alternance entre apports théoriques et mises en situations. Visite de terrain pour analyse de poste et remontées de terrain.

Parcours pédagogique

- **1) Place de la SSCT au sein des missions CSE**
 - La place de la SSCT au sein du CSE
 - Moyens de fonctionnement du CSE
 - Qu'est-ce que la prévention des risques professionnels ?
 - Les différents acteurs de la prévention
 - Obligations partagées en matière de SSCT
- **2) Mise en place, rôle et missions de la CSSCT**
 - Qu'est-ce que la CSSCT ?
 - Missions confiées à la CSSCT par le CSE
 - Moyens d'action de cette commission
 - Intervention couplée avec le CSE
- **3) Consultations du CSE en matière de SSCT**
 - Quelles consultations en matière de SSCT ?
 - Rappels du processus consultatif
- **4) La prévention des risques professionnels**
 - Définition de la prévention et aspects légaux
 - Le document unique (DUERP)
 - Différences entre Danger, Risque et Dommage
- **5) La problématique des risques psychosociaux**
 - Aspect juridique du risque psychosocial
 - Les troubles psychosociaux (TPS)
 - Les 6 facteurs des risques psychosociaux
 - Les conséquences des risques psychosociaux
- **6) Comment faire face au stress et aux RPS ?**
 - La prévention des risques psychosociaux
 - Les mécanismes du stress
 - Deux grandes catégories de stressés

- Cas du harcèlement moral & sexuel
- **7) Que sont les troubles musculo-squelettiques ?**
- Facteurs responsables des TMS
- Localisation et types de TMS courants
- Gestes & postures au secours des TMS
- Empêcher la survenance des TMS
- **8) Réalisation d'une inspection SSCT**
- Détection des risques professionnels
- Analyse et évaluation des risques
- **9) Analyse d'un accident de travail & de trajet**
- Définition de l'accident de travail
- Définition de l'accident de trajet
- Comment utiliser son droit de retrait ?
- Droit d'alerte en cas de danger grave & imminent
- Enquête lors d'un accident de travail
- Analyse de la situation de travail
- **10) Les maladies professionnelles et MCP**
- Qu'est-ce qu'une maladie professionnelle ?
- Tableaux INRS
- Procédure de reconnaissance d'une MP
- **11) La pénibilité et la qualité de vie au travail**
- Les facteurs de risques liés à la pénibilité
- Éclairages sur le dispositif C2P
- Champ de la qualité de vie au travail
- Négociation
- **12) Visite des locaux et prévention des risques**
-

Moyens pédagogiques

Exercices, quizz, mise en situation, escape game virtuel sur les TMS, jeux de plateau type Cluedo pour comprendre l'analyse d'un AT ou MP ou harcèlement.

Projection du cours au format PPT par le formateur, utilisation de vidéo pour animer le cours, remise du cours.

Méthodes et modalités d'évaluation

La formation sera sanctionnée par une attestation de formation.



Durée

35.00 Heures

5

Jours

Effectif

De 1 à 10 Personnes



Contactez-nous !

CYRIL LARCHEVEQUE
Responsable commercial

Tél. : 0473511529

Mail : drtformation@jakubowski-france.fr